

# Lettre d'informations municipales



## La Mairie vous accueille

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
Fermée le mercredi

33, rue de la Mairie  
33180 SAINT-ESTÈPHE  
Tél : 05 56 59 35 93  
Fax : 05 56 59 39 18

Mail :  
mairie@mairie-saint-estephe.fr  
Site :  
www.mairie-saint-estephe.fr

**Saint-Estèphe**  
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

*Lettre d'informations  
municipales Avril 2018*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Madame Michelle Saintout  
Mairie de Saint-Estèphe  
Tél. 05 56 59 35 93

Crédits photos :  
Mairie de Saint-Estèphe  
Martine Mandé  
Visionair  
l'Atelier Graphique  
Tél. 06 18 04 24 90  
www.lateliergraphique.com  
Ne pas jeter sur la voie publique.



Chers administré(e)s,

Afin de coller à l'actualité de la vie de notre village, nous vous proposons une lettre d'information à paraître tous les deux mois.

Elle sera envoyée sous forme numérique pour tous ceux qui le souhaitent. Il leur suffit d'en faire la demande à l'adresse de la mairie :

**mairie@mairie-saint-estephe.fr** en précisant leur nom, leur adresse postale et leur adresse mail.

Pour tous les autres, elle sera distribuée dans leur boîte aux lettres.

**Le Maire,**  
**Michelle Saintout**



*Saint-Estèphe*

Le conseil d'école et le conseil municipal ont validé le retour de la semaine à quatre jours pour la rentrée prochaine.

Les horaires seront les suivants :

Maternelle : 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 15 - 16 h

Primaire : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h



**RYTHMES  
SCOLAIRES**

### Ecole de St Estèphe :

**Horaires APS :** 7h30-8h30 et 16h00 -18h30

**Horaires ACM La Garosse :** tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

Transports des enfants selon circuits de ramassage.

Pour toute nouvelle inscription, un RDV avec la Direction des ACM et une visite de la structure sont obligatoires. Lors de cette rencontre le dossier de réservations sera transmis. Pour tout contact téléphonique : **05.56.59.60.38**

Les nouveaux dossiers d'inscriptions sont à prendre soit en mairie, soit au Guichet Unique à Pauillac "L'Arche du Pradina" au 28 route des Gabarreys ou Lesparre, 10 place du maréchal FOCH téléphone 05.56.41.99.11 ou sur le site internet de la CDC, [www.medoc-cpi.fr](http://www.medoc-cpi.fr)

**Médoc Cœur  
de Presqu'île**  
communauté de communes

L'école a opté pour un projet pédagogique sur la **permaculture et la création d'un jardin potager**. Ce travail se fait en lien avec une animatrice de Permaculture Médoc.

## Le 9 avril 2018 a eu lieu le conseil municipal dédié aux finances de la collectivité.

Le compte administratif principal se décompose de la manière suivante :

### Section de fonctionnement

Recettes (excédent et opérations de l'exercice) pour un montant de **2 045 297, 65 €**

Dépenses (opérations de l'exercice) pour un montant de **1 489 235, 27 €**

Ce qui permet de présenter un solde positif de **556 062, 38 €**

### Section d'investissement

Recettes (excédent, opérations de l'exercice et restes à réaliser) pour un montant de **1 523 226, 17€**

Dépenses (opérations de l'exercice et restes à réaliser) pour un montant de **1 396 086,82€**

Ce qui permet de présenter un solde positif de **127 139, 35€**

### Affectation de résultat

Le conseil municipal a choisi d'affecter **75 000 €** de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

**En 2018 il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts locaux.**

**Pour rappel il n'y a pas eu d'augmentation pour la part communale depuis plus de 10 ans.**

### Le budget primitif présente :

Une section de fonctionnement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **2 064 682 €**.

Une section d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **1 130 300 €**.

Les subventions aux associations ont été reconduites dans leur ensemble.

**BUDGET**



## LA VIGNE DES ÉCRIVAINS

### A Saint-Estèphe, les écrivains ont leur vigne !

L'idée avait germé lors du dernier salon du livre de Saint-Estèphe durant le déjeuner où a été demandé aux invités d'honneur, Maryse Wolinski, Alain Baraton, Jean-Pierre Alaux, s'ils étaient partant pour cette idée "LA VIGNE DES ECRIVAINS».

### Créer une vigne dont chaque pied serait planté par un écrivain. C'est désormais une réalité !

Le 17 mars dernier, entre deux giboulées, Jean-Pierre Alaux, l'auteur de la célèbre série « Le Sang de la vigne » publiée chez Fayard (avec son complice Noël Balen) et adaptée à la télévision avec Pierre Arditi, ainsi qu'Alain Baraton, le célèbre jardinier en chef du Château de Versailles et du petit trianon ont planté du cabernet-franc et de cabernet-sauvignon, à quelques pas de la mairie de Saint-Estèphe. Une manifestation placée sous les auspices du dieu Bacchus qui avait été précédé par une réception du Prix littéraire "PRIX SAINT ESTEPHE» au Château Argilus du Roi où son propriétaire, Martial Mignet, avait reçu les deux invités d'honneur, les lauréats, élus, comité de lecture, invités...

A cette occasion, le sang de la vigne a coulé dans les verres et les deux écrivains ont promis de fédérer autour de cette initiative d'autres grands noms de la littérature française. Au pays de Mauriac et de Montaigne, cette idée d'une « vigne d'écrivains » est apparue comme une évidence. Jean-Pierre Alaux et Alain Baraton ont du reste promis d'assurer les vendanges de leur vigne d'ici... quelques années.

Entre temps, ils seront les invités de la prochaine édition du salon du livre de Saint-Estèphe le 7 octobre 2018 et participeront à la première édition «LA VENDANGE DES ECRIVAINS» au Château Argilus du Roi. C'est un pur bonheur pour les auteurs d'enraciner dans ces graves de st estephe, un peu de cette sève qui a fait la réputation de nos châteaux Stéphanois. Ce « sang de la terre » est-il bien différent de l'encre violine dont usaient autrefois les écrivains ?

En tout cas, une chose est sûre : on sait que le vin a toujours inspiré les romanciers.

## ZÉRO PHYTO

### La gestion différenciée des espaces publics

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides/désherbants sur l'entretien des espaces verts et voiries. La commune a validé en 2017 l'adhésion au plan ZÉRO PHYTO porté par les Bassins Versants du Centre Médoc et Gargouilh et demandé des subventions pour l'achat de matériel spécifique au Conseil Départemental de la Gironde et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Votre commune modifie ses pratiques d'entretien en fonction de leurs usages : c'est la **gestion différenciée** des espaces publics. Certains trottoirs seront enherbés et une expérience va être menée sur un carré au cimetière.





## LA FÊTE DU BOURG

### L'AGENDA

- 28/29/30 avril et 1<sup>er</sup> mai  
Fête du Bourg
- 8 mai  
Cérémonie du souvenir de l'Armistice 39/45
- 11/12 et 13 mai  
Tournoi de football des Vétérans
- 12 mai  
concours de pétanque organisé par les parents d'élèves.
- 26 mai  
Gala Aérofit
- 1<sup>er</sup> juin après midi  
Fête des Accueils Périscolaires et des TAPS
- 3 juin  
Vide grenier des Cabaniers du Médoc
- 15 juin  
Spectacle Zumba de Gabidanse
- 22 juin  
Kermesse Groupe Scolaire Michel Vidou
- 29 juin  
Kermesse Ecole St Etienne
- 7 juillet  
Sardinade
- 14 juillet  
Marché Gourmand

**Pour tout renseignement,  
contactez la mairie  
au 05 56 59 35 93**

### Fête du Bourg

**Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai,**  
avec au programme :

**Vide grenier** sur le parvis et à l'intérieur de la salle des fêtes samedi et dimanche (Inscription au 05 56 59 60 48 ou au 06 80 66 48 52).

**Animations foraines et grand concours de peinture** sur les 4 jours. Les inscriptions se feront le matin à la salle des fêtes.

La remise des prix aura lieu mardi 1<sup>er</sup> mai à 18h à la salle des fêtes suivie d'un pot de l'amitié.

Sont invités à ce pot de l'amitié tous les musiciens amateurs du secteur qui souhaiteraient présenter leur talent ou le résultat de leur travail à un public.

### Samedi 28 avril

Vide grenier - Concours de peinture - Animation foraine

**Concert gratuit à 20 h30 Country avec le groupe Leslie Ryan**

Restauration rapide sur place midi et soir

### Dimanche 29 avril

Vide grenier - Concours de peinture - Animation foraine

**Apéro concert à 18h30 avec le groupe Les Autres**

### Lundi 30 avril

Concours de peinture - Animation foraine

### Mardi 1<sup>er</sup> mai

Concours de peinture

Casse-croûte de la tourterelle (5€ grillades et vin de St Estèphe)

Concours de belote à partir de 14h

Remise des prix du concours de peinture

Pot de l'amitié et bœuf par des musiciens amateurs

